

MAIRIE DES ADRETS DE L'ESTEREL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 janvier 2015

Conseillers présents : MM, BROGLIO Nello, maire,

CAPPA Jean François, HEMSEN Alain, TREMEREL Liliane, MISEROUX Gérard et PILLET Murielle : adjoints.

GERMAIN Jacques, SARRACO Reine, GILLES Alain, GUERIN René, MASBOU Bernard, MURTA Jean Louis, HOUPLON Sylvain, DELFORGE Nathalie, ROCHEL Jacqueline, NIETO Carine, RAGAUD Christelle et De JESUS Jérôme : Conseillers Municipaux.

Conseillers représentés : de CONINCK Christophe, BAUGIER Valérie et BAILLEUL Laëtitia qui en application de l'article L.121-12 du Code des Communes ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à MISEROUX Gérard, BROGLIO Nello, et PILLET Murielle.

Absents excusés : FERNANDEZ Bernadette et SANCHEZ Jacqueline.

Le procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- 1) Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés de la modification du tableau des effectifs du personnel pour recruter un responsable des services techniques.
- 2) Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés du tableau du régime indemnitaire tel que proposé par Monsieur le Maire. Les primes et indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants, les indices ou les taux seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire. Les dépenses en résultant seront inscrites au budget correspondant et Monsieur le Maire est chargé de procéder aux attributions individuelles par arrêté.

Vu par nous, Maire de la Commune des Adrets de l'Estérel, pour être affiché le mercredi 28 janvier 2015 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Fait aux Adrets de l'Estérel, le 28 janvier 2015



Le Maire :

N. BROGLIO